

LA FOTRAC : UN LEVIER DE REDYNAMISATION DES RELATIONS ECONOMIQUES ENTRE LES PAYS DE LA ZONE CEMAC DE 2011 À 2024.

Dr. Sara ENDENGELE MPELE

UNIVERSITE DE DSCHANG (CAMEROUN)

ABSTRACT: Since the years 1980, the central African states and governments decided to build together their economies through a common exchange network organ. At that occasion, the Udeac (economic custom union of central Africa) was created in 1964 and will later become the hereby CEMAC organ. The new institution has as duties to put in place a policy which organizes and sustends economic growth of the different states of the Union, despite the lethargy which has been paralyzing states cooperation meantime. Since the years 2010, economic cooperation between central African government and states has been impulsed with another dynamic, through the creation of the Fotrac (Central african boundary trade fare) which is an event gathering women coming from Equatorial Guinee, Gabon, Cameroon, Congo, central Africa, involved in median size economy activities. The present paper has the advantage to outline the action of the Fotrac since its creation in 2011, as a dynamic initiative which has contributed to boost up economic cooperation between the different states of the Cemac Zone.

KEYWORDS: FOTRAC, BOOST, ECONOMIC COOPERATION, CEMAC.

1. INTRODUCTION

Les dirigeants des Etats africains nouvellement indépendants ont pris conscience, au lendemain des premières décennies des indépendances de drapeaux¹ qu'il fallait prendre leur destin en main, en faisant sortir progressivement leurs économies de la spirale esclavagiste de la politique coloniale. Bien qu'encore affaiblis par des traités coloniaux signés au forceps avec la métropole, les leaders de ces jeunes Etats vont mettre sur pied des structures sous régionales pour construire une dynamique nouvelle dans les relations économiques et mutualiser leurs efforts dans ce secteur d'activité qui touche à la survie de leurs Etats. C'est ainsi qu'en Afrique de l'Ouest, la CEDEAO a vu le jour, alors même qu'en Afrique centrale dans les années 1960, les chefs d'Etat et de gouvernement créaient l'Union Douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) devenue depuis 1994 la communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Pour le cas spécifique des Etats de la Zone CEMAC, Si l'on peut louer cet effort de rapprochement entre ces Etats au plan économique et monétaire, il faut relever et souligner que la philosophie d'intégration des marchés de la sous-région, qui sous-tend la politique définie au départ par les chefs d'Etats, aura eu du mal à être implantée à cause d'une part des différentes cultures qui ont favorisé la montée des élans de xénophobie dans certains Etats, la contrebande et la fraude douanière et l'insécurité observée dans la circulation des personnes et des biens d'autre part². Même les nombreuses rencontres de routine entre les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEMAC n'ont pas jusqu'à ce jour permis de dissiper tous ces malentendus et de ramener la sérénité dans les relations économiques entre Etats. Très souvent, l'on enregistre au niveau transfrontalier des conflits ouverts entre opérateurs économiques et forces douanières et policières. Ces affrontements sont provoqués pour la plupart par des tracasseries dans l'écoulement de la marchandise d'un Etat à l'autre, le constat des actes de contrebande mais également des actes d'insécurité signalés de part et d'autres au rang desquels la piraterie maritime³. Au contraire, avec l'exacerbation

¹ Archille Mbembe, "Sortir de la grande nuit *Essai sur l'Afrique décolonisée*", l'Harmatan, Paris, 1974, P. 49.
<https://www.persee.fr>

³ Vincent Ntuda Ebodé, "Terrorisme et piraterie: de nouveaux défis sécuritaires en Afrique centrale, CREPS, Yaoundé, Friedrich Ebert, 2010, P. 76.

des tensions, l'on a souvent assisté à la fermeture des frontières⁴. Depuis près d'une décennie, ces relations ont connu quelques avancées, avec la création de la Foire transfrontalière d'Afrique centrale (FOTRAC). Il s'agit d'une plateforme d'échange économique entre les femmes actives de la zone CEMAC qui organise chaque année (Mois de juillet), des rencontres faites d'expositions, des séminaires de formation, de conférences entre les femmes de ces différents Etats actives dans la petite économie. Créée en 2011, la FOTRAC reste jusqu'à ce jour dans une chevauchée ascendante. Le présent argumentaire essaye de répondre à la question suivante : De quelle manière la FOTRAC a-t-elle contribué à la révolution des échanges économiques entre Etats de la zone CEMAC ? Qu'est ce qui fait la spécificité de cette foire et comment impacte-t-elle (positivement) à la fois les relations intercommunautaires (créant une saine émulation entre femmes/ hommes/ autorités des différents Etats/) et les relations économiques entre Etats de la zone CEMAC ? Il convient de démontrer que la FOTRAC constitue un puissant levier de redynamisation des échanges en zone CEMAC. Au plan méthodologique, notre argumentaire se nourrit des faits historiques ayant marqué les relations entre les Etats de la zone CEMAC depuis la création de l'UDEAC en 1964 et des faits d'actualités observés au quotidien dans les échanges économiques au niveau de la sous-région, jusqu'à l'avènement de la FOTRAC jusqu'à nos jours. Au plan théorique, la lecture de la réalité décrite se fait au prisme du constructivisme phénoménologique⁵.

I - ECHANGES ÉCONOMIQUES DANS LA SOUS-RÉGION AFRIQUE CENTRALE DE L'UDE À LA CEMAC

Les pays négro africains contrôlés par la puissance coloniale française obtiennent pour la plupart leur autonomie dans les années 1960. Cette autonomie acquise au prix du sang et de nombreuses années de frustrations et d'exploitation de leur patrimoine, va amener les nouveaux dirigeants quelques décennies plus tard, à amorcer une réflexion en vue de l'affranchissement de la politique économique coloniale. C'est ainsi qu'au sein du continent, sous la bannière de ces leaders et de l'intelligentsia africaine, vont naître des institutions sous régionales qui se donnent pour objectif d'œuvrer pour la facilitation des échanges sociopolitiques et économiques et la mutualisation des efforts des différents Etats membres.

C'est dans cette mouvance que l'Union Douanière et Equatoriale (UDE) voit le jour le 29 juin 1959, cette première structure **voit** la formalisation effective des adhésions des différents Etats membres en 1961. Trois années plus tard, soit le 08 décembre 1964, les chefs d'Etat réunis à Brazzaville capitale de la république du Congo signent le traité instituant l'Union Douanière et Economique d'Afrique Centrale (UDEAC). L'on note à ce niveau que l'adhésion des Etats à l'UDEAC se fait de manière progressive, d'autant plus que tous les Etats, même s'ils acceptent l'accord de principe ne réunissent pas encore toutes les conditions d'adhésion à cet effet. L'on peut évoquer dans cette mouvance le cas de la Guinée équatoriale, qui ne va pas officialiser son adhésion qu'en la date du 24 Aout 1983. Plus d'une décennie plus tard, l'UDEAC va connaître en son sein une restructuration, toujours sous l'égide de l'assemblée générale des chefs d'Etat et de gouvernement. C'est ainsi que le 19 Mars 1994 à Ndjamen, capitale politique du Tchad, la signature d'un nouveau traité par les chefs d'Etat et de gouvernement instituent la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC). Ledit traité entre en vigueur en juin 1999, avec l'instauration en 2010 de la rotation des premiers dirigeants des institutions dont le mandat est de 5ans non renouvelable. En octobre 2017, tous les Etats membres de la CEMAC vont procéder à la signature de la circulaire qui institue la libre circulation des personnes et des biens en zone CEMAC

L'article 2 du traité qui institue la CEMAC, crée en son sein deux structures : l'Union Économique de l'Afrique Centrale (UEAC), dont la mission est « *d'harmoniser les réglementations en vigueur au sein des États membres afin de dynamiser les échanges commerciaux et faciliter la convergence des politiques économiques au sein de la sous-région* » , puis l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), qui est chargé de l'application des termes de convergence monétaire des Etats membres de la CEMAC qui partagent la même monnaie. L'organe est responsable de la convergence monétaire des États membres, qui partagent la même devise. Les différentes valeurs que défend la CEMAC sont entre autres : l'intégration de l'économie sous régionale, la sécurité dans la circulation des personnes et biens, puis la bonne gouvernance.

⁴ Plus d'une fois, le Gabon et la Guinée Equatoriale dont les autorités se plaignent des actes d'insécurité, ont souvent fermé leurs frontières aux commerçants camerounais et ressortissants de l'Afrique de l'ouest.

⁵ Peter Berger et Thomas Luckmann, « *La construction sociale de la réalité* », Armand Colin, 1966, P. 102

Quant aux objectifs officiellement consignés dans les clauses qui créent l'institution ils se déclinent en plusieurs points :

- Assurer une gestion stable de la monnaie commune (Franc CFA) ;
- Sécuriser l'environnement des activités économiques et des affaires en général ;
- Harmoniser les politiques sectorielles nationales pour une intégration toujours plus renforcée ;
- Établir une union de plus en plus étroite entre les peuples des États membres pour raffermir leurs solidarités géographique et humaine ;
- Promouvoir les marchés nationaux par l'élimination des entraves au commerce intra-communautaire ;
- Coordonner les programmes de développement et harmoniser les projets industriels ;
- Créer un véritable marché commun.

Depuis sa création, l'ancienne Union douanière et économique d'Afrique centrale devenue Communauté Economique et Monétaire des Etats d'Afrique Centrale en 2014 n'a pas véritablement pu implémenter sa philosophie de développement définie par les chefs d'Etat et de gouvernement. Car au sein des Etats membres et au niveau des frontières, l'insécurité couplée aux tracasseries policières et douanières, la montée des égoïsmes au sein des communautés, l'exacerbation de la fibre de la xénophobie dans certains Etats, la mal gouvernance et l'instabilité des institutions étatiques (favorisant des conflits armés en interne comme à l'extérieur des frontières) fragilisent l'union au quotidien. Jusqu'ici, les réunions ou rencontres des chefs d'Etat se résument à de simples discours politiques et annonces qui n'ont pas d'effet positif sur le terrain et la marche de l'institution. L'institution du passeport CEMAC pour la libre circulation des personnes et des biens, la normalisation des échanges au niveau des postes transfrontaliers et la création des cadres d'émulation et de brassage des peuples de la sous-région ne sont pas encore une réalité sur le terrain. Selon l'économiste Ernest Toadjoua

*Tant que les peuples des différents Etats de la zone CEMAC ne vont pas accepter qu'ils appartiennent à une même communauté et qu'ils doivent prôner les valeurs de solidarité et d'ente, la CEMAC demeurera une simple coquille vide. Il faut briser les barrières et s'accepter mutuellement, au-delà des différences. C'est en étant uni que nous serons plus forts et que nous réussirons*⁶.

En un mot, les clivages enregistrés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières par les populations de la zone CEMAC constituent le ventre mou qui continue de freiner la politique d'intégration prônée par les Etats membres. Il a fallu que certaines forces de la société civile et du monde des affaires viennent en appui aux dirigeants des Etats membres, en créant des plates formes économiques et sociales qui s'inscrivent dans la philosophie de la CEMAC et qui œuvrent pour l'économie sous régionale : la foire transfrontalière d'Afrique centrale la FOTRAC en est un.

2. FOTRAC : CONTEXTE ET GENÈSE D'UN PROJET.

Depuis 1959, période d'accession à l'autonomie interne de la plupart des pays africains (de la zone francophone) l'Afrique centrale avait décidé comme un seul homme, à travers ses leaders, d'unir son destin en une zone économique et monétaire. D'abord Union douanière équatoriale (UDE) en 1959 puis Union douanière des Economies d'Afrique centrale (UDEAC) en 1964, cette union est définitivement scellée en 1994 sous l'appellation de Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Voilà donc, constitué et définitivement institué au plan sous régional, tout un organe de développement et de rapprochement des peuples et que les chefs d'Etat, de par la philosophie insufflée à travers les textes qui le régissent, veulent rendre opérationnelle pour le plus grand bien de tous les Etats membres. Pourtant sur le terrain, la réalité est tout autre. En effet, si l'on peut pendant des années encourager et se féliciter des rencontres diplomatiques de routine entre chefs d'Etat des pays membres de la Zone CEMAC, l'on ne peut pas pour autant se réjouir des maux qui entravent sa bonne marche au quotidien et qui jettent désormais un nuage noir sur les relations de bon voisinage entre les différentes parties.

Parmi les plus récurrents, l'on évoque : les tracasseries policières dans les centres urbains et au niveau des frontières qui mettent à mal la libre circulation des personnes et des biens et qui alimentent et renforcent la culture de xénophobie dans certains pays voisins bien connus au sein de l'Union, la piraterie fluviale et maritime, les conflits armés à l'intérieur des Etats et au niveau transfrontalier, le grand banditisme vu dans ses

⁶ Ernest Toadjoua, « *L'économie en zone CEMAC* », In plates-formes économiques africaines, Cahier économiques, AFAC, 2000, P.09.

facettes multiples et la contrebande⁷. Dans ce chapitre, il faut relever que la culture de la haine et d'exclusion⁸ semble avoir atteint son paroxysme dans certains Etats voisins comme la Guinée Equatoriale et le Gabon. Les tchadiens, les camerounais, les centrafricains, les congolais et même les ressortissants d'autres pays d'Afrique de l'Ouest en sont régulièrement victimes à travers des expulsions barbares⁹. La situation n'a pas beaucoup évolué en bien, jusqu'à nos jours. Jusqu'ici, les « appels au calme » sédatifs, lancés aux victimes par les autorités des Etats indexés dans ces pratiques rétrogrades, ainsi que les négociations officielles diplomatiques, enrobées d'hypocrisie, n'ont jamais ramené la sérénité dans la sous-région. En effet :

Circuler aujourd'hui dans la zone CEMAC, c'est marcher dans un brasier. Il devient de plus en plus impossible de partir d'un Etat à l'autre sans se faire torturer et dépourvu au niveau des frontières. Lorsqu'on me parle de la libre circulation des personnes et des biens, je me demande bien si ce n'est pas une pièce de comédie que nous servent les différents chefs d'Etat à l'occasion de leurs rencontres¹⁰,

La déclaration de cet opérateur économique camerounais, en voyage pour la Guinée Equatoriale, juste devant la barrière de la police-frontalière de Kye-ossi en dit long. L'on prend, à titre d'illustration, le cas des expulsions des ressortissants camerounais en route pour la Guinée équatoriale, devenues récurrentes. Elles ont, plus d'une fois déjà, provoqué de violentes altercations entre la police des frontières et les usagers¹¹. Entre temps, les gouvernements des Etats membres, au-delà des discours officiels, n'arrivent toujours pas à s'accorder sur la création et la mise en circulation du passeport CEMAC, du fait des égoïsmes de certains leaders, conservateurs¹², qui en plus redouteraient l'invasion de leur territoire par des ressortissants étrangers.

En un mot, le climat social au sein de la CEMAC reste des plus délétères, du fait des égoïsmes de certains Etats membres, du développement en interne comme à l'extérieur, des comportements et pratiques réfractaires à l'ouverture ainsi que d'autres maux évoqués plus haut, qui plombent la libre circulation des personnes et des biens. Entre temps, l'hypocrisie des discours diplomatiques ne permet pas de percer l'abcès, de se regarder en face et de fédérer les consciences. Dans ce contexte, l'entrée en jeu des forces de la société est plus que salutaire, pour décrisper l'atmosphère. La foire transfrontalière d'Afrique Centrale FOTRAC en est un signe palpable.

3. FOTRAC : INITIATIVE D'UNE AMAZONE DU REFAC

La FOTRAC dénommée Foire transfrontalière d'Afrique centrale qui se tient à Kye-ossi depuis bientôt quatorze (14) ans n'est pas un concept ex nihilo. L'idée d'organiser une foire est née dans le Réseau des femmes actives de la CEMAC (REFAC), fondé en 2006 dans la ville de Douala par Jeanne Danielle Nlate qui en demeure la présidente jusqu'à nos jours. Le FOTRAC

Est un cadre de vulgarisation de la production économique et culturelle des femmes de la zone CEMAC et même un espace de concertation entre les femmes actives dudit réseau. Ce cadre reste également non négligeable dans la promotion de l'intégration économique sous régionale¹³.

En effet, depuis sa création en 2006, le Refac qui est majoritairement constitué des femmes commerçantes et artisanes, s'active à promouvoir l'entreprenariat au féminin en Afrique centrale, en soutenant les femmes actives dans les échanges commerciaux pas seulement au Cameroun et dans la ville de Douala, mais aussi dans les différents Etats de la Zone CEMAC et même au-delà. De nos jours, en dehors du Gabon, Cameroun, Tchad, Congo, de la RCA et la Guinée équatoriale où le REFAC a des Antennes, il y'a la RDC et d'autres pays voisins qui ont adhéré au Réseau. C'est donc bel et bien du REFAC que le concept FOTRAC a été muri avant d'être implémenté à partir de 2010. A ce niveau, reconnaît la promotrice du FOTRAC : « Les premières éditions ont

⁷ Vincent Ntuda Ebodé, « Terrorisme et piraterie: de nouveaux défis sécuritaires en Afrique centrale, CREPS, Yaoundé, Friedrich Ebert, 2010, P. 36.

⁸ Léon Fodzo, « Psychiatrie en Afrique l'expérience camerounaise », Harmattan, Paris, P. 67.

⁹ Guy Bertrand Damanguo, « Actes assimilés au terrorisme en Centrafrique » Ntuda Ebode in Terrorisme et piraterie: de nouveaux défis sécuritaires en Afrique centrale, CREPS, Yaoundé, Friedrich Ebert, 2010 P. 08

¹⁰ Déclaration recueillie au poste de police de Kye-ossi en Mars 2016 .

¹¹ Philippe Delmas, « vers une nouvelle théorie de la guerre », in Revue d'études, janvier 2002, P.36.

¹² Alexander Adler, « Les nouveaux prédateurs, politiques des puissances en Afrique » centrale, Aden, 2^e Edition, 2009, P. 19

¹³ Nna Ntimban, Albert, (2017), « Le réseau des femmes actives d'Afrique centrale face au défi de la promotion de la femme et du développement : l'expérience camerounaise. in Meva'a Abomo Abomo... Renaissance africaine, de la théorie à la matérialisation à l'horizon 2060, Mélanges internationaux offerts au Pr Samuel Efoua Mboz'oo, Douala, Edicad. 2017, Pp746-755

été particulièrement difficiles. Il fallait passer des idées à la pratique avec nos propres moyens. Au départ, l'on ne pouvait compter sur aucun sponsor, mais pourtant on a tenu le pari »¹⁴.. La promotrice de la foire ne devait compter que sur ses propres ressources, quelques connaissances, mais surtout, sur l'accompagnement des médias, conduits à l'époque par l'Association des Professionnels des médias du Sud (APMS). De fait,

*Le Réseau des femmes actives d'Afrique centrale REFAC s'est engagé dans cette chevauchée de dynamisation du genre à travers l'une de ses missions principales qui est de soutenir outre la jeunesse et d'autres couches vulnérables de la société, la femme afin de l'aider à s'intégrer dans son milieu naturel*¹⁵

L'on a donc vu, au fil des mois, une femme déterminée à aller jusqu'au bout, malgré les écueils qui se dressaient sur son chemin, aussi bien dans son Sud natal (où élites et forces vives étaient totalement indifférentes aux appels de sponsoring) qu'à l'extérieur de la région. Il va falloir attendre quelques années encore, pour que le Ministère camerounais du commerce commence à prêter une oreille attentive à la FOTRAC, qui est désormais consignée comme évènement phare de la zone CEMAC dans les cahiers de l'action gouvernementale.

Désormais soutenue par le gouvernement camerounais et d'autres institutions de renom telles que UNESCO, OMS, PNUD, ONUDI, ONFEMMES et autres pays de la CEEAC, la FOTRAC devrait bien se féliciter aujourd'hui d'avoir fait du chemin. De quatre Pays seulement lors de la toute première édition organisée en 2010, l'évènement rassemble ces quatre dernières années, des centaines de femmes issues de onze Etats de l'Afrique centrale de l'Afrique de l'ouest et australe. La toute dernière édition (juillet 2024) s'est tenue simultanément à Ebolawa, Kye-ossi (Cameroun) Ebébiyin (Guinée Equatoriale) et à Bitam (Gabon) du 20 juillet au 03 Aout 2023, avec des centaines de participantes parties de la Guinée Equatoriale, du Gabon, Tchad, Congo -Brazaville, Rwanda, Burundi, Sao Tome et Principe, Sénégal, Mali, de l'Angola, la côte d'ivoire et de la RDC. Ces dernières éditions sont placées sous le haut patronage du Ministère du commerce, en partenariat avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique Centrale (UNOCA) avec plus de 500.000 visiteurs.

4. PENSER LE DEVELOPPEMENT DURABLE, A TRAVERS L'ENTREPENARIAT ET L'INTEGRATION.

Au départ, la foire transfrontalière d'Afrique centrale se veut un rassemblement des femmes actives des Etats de la zone CEMAC autour des échanges commerciaux et de la promotion de la petite économie. Progressivement, l'évènement qui prend de l'ampleur va encourager la présidente du FOTRAC et son équipe à repenser le concept, pour en faire, au-delà de la vente et de la promotion du label *Made in CEMAC et Africa*, tout un outil de développement durable. Au-delà de l'exposition vente, la FOTRAC est désormais devenue un rendez-vous d'échanges d'idées et d'expériences, à travers des conférences, des ateliers d'information et de formation de la femme sur son autonomisation, l'entreprenariat et d'autres petites activités économiques génératrices de revenus. Il s'agit également des rencontres de sensibilisation ayant pour but à long terme, de faire de la femme une actrice de premier plan dans la promotion de la paix et de la sécurité, dans une zone CEMAC de plus en plus minée par les conflits armés, le grand banditisme, la feymania sous ses formes variées. La société civile, aux côtés des leaders religieux et d'autres acteurs de la société civile, s'activent sans relâche, sans y parvenir depuis des années, dans la lutte contre la xénophobie. Comme le soutient la promotrice lors de la 13e édition :

*La femme de la zone CEMAC est interpellée et vivement attendue dans ce grand chantier d'intégration sous régionale. C'est un défi que nous (les femmes) devons relever, comme cela se fait ailleurs en Afrique et partout dans le monde entier. L'on ne saurait aujourd'hui débattre des questions de développement durable en ignorant les potentialités de la femme africaine, qui a beaucoup à nous apporter en termes de connaissances et d'expériences*¹⁶

Par ailleurs, cette intégration ne se limite pas à la zone CEMAC, elle compte bien s'étendre dans d'autres parties du continent, à travers les échanges des produits commerciaux et des expériences dans le domaine avec des partenaires soeurs d'autres zones économiques. Ceci permettra à la femme active de la zone CEMAC non seulement de s'enrichir des nombreuses expériences des autres dans l'entrepreneuriat, mais surtout de bénéficier

¹⁴ Danielle Nlate (2019) « Foire Transfrontalière d'Afrique centrale : les innovations de l'édition 2019 » Interview In La Nouvelle Expression du 04 Aout 2019, P. 07

¹⁵ Albert Nna Ntimban,, (2017), « Le réseau des femmes actives d'Afrique centrale face au défi de la promotion de la femme et du développement : l'expérience camerounaise. in Meva'a Abomo Abomo... Renaissance africaine, de la théorie à la matérialisation à l'horizon 2060, Mélanges internationaux offerts au Pr Samuel Efoua Mboz'oo, Douala, Edicad. 2017, P. ;747

¹⁶ Ibid

des financements des partenaires agréées, pour la mise sur pied des petites activités génératrices de revenus. C'est la raison pour laquelle la présidente du FOTRAC a officiellement été désignée point focal permanent des activités la Zone de libre-échange de commerce en Afrique (ZLECAF) par le gouvernement camerounais.

5. ZLECAF : UNE OPPORTUNITE D'AFFAIRES POUR LES ACTEURS ET ACTRICES DE LA FOTRAC

La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA, ZLEC ou ZLECAF), est un projet de zone de libre-échange en cours de création sur l'ensemble du continent africain. Elle doit regrouper la zone tripartite de libre-échange, qui doit inclure le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), avec d'autre part, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du Maghreb arabe et la Communauté des États sahélo-sahariens. L'objectif du projet est d'intégrer à terme l'ensemble des 55 États de l'Union africaine au sein de la zone de libre-échange. Le Cameroun est l'un des cinquante-quatre (54) pays ayant signé les accords relatifs à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). En Juin 2019, l'Assemblée Nationale et le Sénat camerounais ont adopté un projet de lois autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord. Ce qu'il fait à travers le décret N°2019/586 du 31 Octobre 2019, portant ratification de l'Accord portant création de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF).

Pour les Etats de la zone CEMAC en général et le Cameroun en particulier, le ZLECAF représente une sérieuse opportunité sur le plan des échanges commerciaux. Cette zone de libre-échange continentale permet non seulement de vendre le label CEMAC à travers ses produits tout en bénéficiant de ceux venant des autres Etats membres, mais également de s'imprégner de la riche expérience acquise par plusieurs pays non seulement dans le commerce international, mais aussi dans la production des biens. Autre avantage et non des moindres pour les jeunes femmes actives dans le commerce et les jeunes, c'est la possibilité qu'ont ceux-ci de négocier des partenariats avec d'autres opérateurs économiques et des structures bancaires pouvant financer leurs activités dans le continent, à court, à moyen et à long terme. Dans un contexte marqué par le chômage, voilà un cadre d'échanges qui, dans le monde des affaires, donne une grande opportunité à celles et ceux qui nourrissent des ambitions dans le champ de l'entrepreneuriat, section commerce et marketing. Enfin, le ZLECAF reste un instrument de rapprochement des femmes et hommes du continent africain appartenant aux aires géographiques et culturelles différentes. Il s'agit là d'une puissante arme de lutte contre la xénophobie et d'autres pratiques ségrégationnistes qui sévissent sous nos latitudes. Selon la promotrice du FOTRAC point focal du ZLECAF au Cameroun les échanges dans cette zone permettent « d'inoculer le virus de l'intégration aux personnes venant d'ailleurs ».

6. CONCLUSION

Longtemps grippées par des comportements et pratiques qui tournent le dos à une réelle politique d'intégration sous régionales, il faut reconnaître que les relations inter-États dans la zone CEMAC ont connu des avancées significatives à travers la Foire Transfrontalière d'Afrique Centrale (FOTRAC) qui, depuis bientôt près d'une décennie, astreint chaque année les responsables des Etats membres à marquer un temps d'arrêt pour échanger et mutualiser leurs expériences. En attendant de vibrer au rythme d'une intégration vraie et pleine aux plans socio culturel et économique, il reste que d'Ebolowa à Kye-ossi (Au Cameroun) en passant par Bitam au Gabon et Ebebiyini en Guinée Equatoriale, pour ne citer que ces pôles frontaliers, des efforts sont perceptibles chez la femme active de la CEMAC. Ces dernières, à travers les échanges économiques de seconde zone et l'expérience acquise dans le ZLECAF, entend en sa manière conjurer les élans de xénophobie, tout en œuvrant pour une plus grande liberté et fluidité dans la circulation des personnes et des biens. Il s'agit, en général, d'aiguillonner la conscience collective des dirigeants pour les inciter à plus de pragmatisme et à aller bien au-delà des simples discours politiciens.

REFERENCES

1. **Adler Alexander**, (2009), « Les nouveaux prédateurs, politiques des puissances en Afrique » centrale, Aden, 2^e Edition
2. **Damanguo Guy Bertrand**, (2010) « Actes assimilés au terrorisme en Centrafrique » Ntuda Ebode in Terrorisme et piraterie : de nouveaux défis sécuritaires en Afrique centrale, CREPS, Yaoundé, Friedrich Ebert.
3. **Delmas Philippe**, (2002), « vers une nouvelle théorie de la guerre », in *Revue d'études*, janvier
4. **Karoline Postel- Vinny**, (2005), Récits géopolitiques pour le XXIe siècle, in *Revue d'études*, pp19-16.
5. **Mevaa'a Dominique et al** (2017), *Renaissance africaine, de la théorie à la matérialisation à l'horizon 2060, Mélanges internationaux offerts au Pr Samuel Efoua Mboz'oo*, Douala, Edicad.

6. **Nlate Danielle** (2019) « Foire Transfrontalière d'Afrique centrale : les innovations de l'édition 2019 » Interview In La Nouvelle Expression du 04 Aout,
7. **Nna Ntimban, Albert**, (2017), « Le réseau des femmes actives d'Afrique centrale face au défi de la promotion de la femme et du développement : l'expérience camerounaise. in Meva'a Abomo Abomo... *Renaissance africaine, de la théorie à la matérialisation à l'horizon 2060, Mélanges internationaux offerts au Pr Samuel Efoua Mboz'oo*, Douala, Edicad. Pp746-755
8. **Ntuda Ebode Vincent** (dir), 2010, Terrorisme et piraterie : de nouveaux défis sécuritaires en Afrique centrale , CREPS, Yaoundé , Friedrich Ebert.
9. **Toadjoua Ernest**, (2000), « L'économie en zone Cemac » , in *Plates formes économiques africaines* , Cahiers Economiques, Afac